https://ricochets.cc/Gap-13-Fevrier-2020-Proces-des-deux-maraudeuse-eur-s.html



- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 10 février 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/2

13 Février : Procès des deux maraudeuse.eur.s

Le jeudi 13 février prochain, deux maraudeuse.eur.s passent en procès au tribunal de Gap pour « outrage sur agents » et « refus de signalétique » suite à une maraude effectuée le 26 novembre dernier.

Rendez-vous Jeudi 13 février 2020 dès 8h30 devant le tribunal de GAP.

Ce procès s'inscrit pleinement dans le contexte de répression qui existe aujourd'hui aux frontières et partout ailleurs, sur les personnes en soutien mais aussi et surtout sur les migrant.e.s.

Effectivement, les intimidations et la répression qu'exerce l'État sur les personnes solidaires à travers des contrôles ciblés, des amendes, du harcèlement policier, des procès, etc., ne sont qu'une petite partie de l'arsenal de répression mis en place par les autorités dans le cadre des politiques anti-migratoires.

Les contrôles au faciès, les tabassages et vols de la part des flics, le parcours du combattant en préfecture, la non prise en charge des mineurs dans certaines villes, l'enfermement en CRA (Centre de Rétention Administratif) dans des conditions atroces, les expulsions réalisées « parce que ton pays n'est pas considéré comme suffisamment dangereux » ou alors juste que la France s'en fout.

Suite sur Vallées en lutte



Gap 13 Février 2020 : Procès des deux maraudeuse.eur.s

Copyright © Ricochets Page 2/2